

## AUJOURD'HUI

Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de la Somme de l'Aisne et de l'Oise.

## DEMAIN

Le niveau d'information et de recommandation ne devrait pas être dépassé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Avant-hier 04/06/2018	Hier 05/06/2018		Aujourd'hui 06/06/2018	Demain 07/06/2018
Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Particules PM10	Particules PM10		Particules PM10	Particules PM10
Moyenne journalière	Moyenne journalière		Moyenne journalière	Moyenne journalière
		Nord	50	
		Pas-de-Calais	50	
		Somme		
		Aisne		
		Oise		

## Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance	<b>1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation</b> → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées
	Niveau d'alerte sur persistance	
	Niveau d'information et de recommandation	<b>2<sup>ème</sup> niveau : alerte</b> → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1 <sup>er</sup> niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.
	Aucun niveau atteint	
	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	Le <b>niveau d'alerte sur persistance</b> est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

## L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

**Limiter leurs activités sportives et physiques intenses** en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

**Limiter leurs déplacements** sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

**Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues**

**Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles**

**Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.**

## Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

## EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, sont concernés par cet épisode de pollution.

Cet épisode de pollution s'explique par l'augmentation progressive des niveaux de concentrations en particules depuis ce matin, qui pourraient atteindre en moyenne journalière le seuil d'information et de recommandation.

Au vu des conditions météorologiques (vent faible de nord-nord-est, masse d'air relativement stagnante) et environnementales (concentrations également élevées sur l'est de la Belgique ce matin), des tendances des concentrations mesurées ce matin, les concentrations de particules PM10 devraient continuer à augmenter aujourd'hui.

Notre prévision se base sur l'évolution des mesures de particules car les modèles de prévision de la qualité de l'air ont tendance à sous-estimer les concentrations pour la journée.

Pour demain, les modèles ne prévoient pas d'épisode de pollution sur les Hauts-de-France, et les informations environnementales disponibles ce jour (arrivée des orages dans la soirée) ne permettent pas de définir actuellement les niveaux pour jeudi.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
<a href="http://www.atmo-hdf.fr">www.atmo-hdf.fr</a> 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) <a href="#">S'abonner gratuitement aux alertes.</a>	<a href="http://www.prefectures-regions.gouv.fr">http://www.prefectures-regions.gouv.fr</a> 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme)	<a href="https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/">https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/</a> 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	